

25

Pour un syndicalisme combatif au TRESOR

16/04/2009 : CAP LISTE D'APTITUDE "YES WE CAN"

24/04/2009 : CAP TABLEAUX D'AVANCEMENT "Vite EN WEEK-END"

Pour la première CAP consacrée à la liste d'aptitude de C en B, le slogan du candidat américain aux élections présidentielles fait tâche d'huile. En effet, pour l'occasion, la direction a fait sien ce slogan. Parmi les 132 agents promouvables du département, 103 ont postulé. Et de l'aveu même de la direction, " la quasi-totalité des demandes sont de très bonnes demandes pour lesquelles une réponse positive serait la récompense naturelle donnée par l'Administration, mais malheureusement, tout le monde ne peut pas être promu ". Eu égard à la forte sélectivité de cette promotion, la direction expose alors les conditions que doivent remplir les candidats :

❖ critères nationaux :

- avoir effectué 15 ans de service effectifs comme titulaire
- pouvoir dérouler une carrière dans le corps des contrôleurs
- ne pas avoir obtenu de note négative sur les trois dernières années
- déclarer se mettre à disposition de l'administration pour rejoindre tout poste à l'intérieur du département.

❖ critères locaux :

- notation
- proposition pour l'accès au corps supérieur portée par le supérieur hiérarchique de l'agent.
- classement comme n°1 dans le poste
- répartition géographique entre TG et postes comptables en tenant compte pour ces derniers d'une répartition géographique au sein du département.

Avant le début du « marché », le TPG, doubien depuis quelques mois seulement, avoue ne pas connaître suffisamment ses collaborateurs (catégorie C) pour sélectionner les plus méritants d'entre eux. Il confie donc cette lourde tâche au plus compétent de ses collaborateurs (catégorie A++...)

Forte de ces critères et animée du fameux slogan « YES WE CAN », la direction a sorti de son chapeau une liste de quinze agents. Les élus SUD TRESOR ont voté contre ces propositions, en rappelant qu'ils ne votaient pas contre les agents mais contre un système reposant sur des critères hautement subjectifs. En effet, SUD TRESOR revendique une promotion linéaire pour tous les agents, basée uniquement sur l'ancienneté.

En se voulant équitable, la direction locale se montre en fait injuste : que penser de la répartition géographique ? Ce critère n'a d'autre but que d'essayer de contenter l'ensemble des agents du département en procédant par saupoudrage. Jusqu'à preuve du contraire, une promotion par liste d'aptitude est une récompense pour un agent (très) méritant. Or les élus SUD TRESOR ont fait remarquer à la direction l'exemple d'un agent noté + 0.06 quatre années de suite, mais écarté de la liste d'aptitude au motif du critère géographique ! A quel titre ce critère est-il recevable ? Où est l'objectivité de ce choix ?

Enfin, que penser du critère "notation" ? La direction l'applique comme elle le veut. En effet, des agents ayant obtenu des notes frisant l'excellence ne figurent pas dans les propositions de la direction. Pourquoi ? Parce que le nombre de croix portées dans la colonne "excellent" du tableau synoptique est inférieur à celui des agents proposés. Mettre une croix dans les cases bien, très bien, excellent : voilà un exercice d'une objectivité implacable ! Enfin, c'est du moins l'avis du Président qui, rappelons le, ne connaît « pas bien » les futurs promus...

Une fois de plus nous vous invitons à être très vigilants sur les appréciations et sur le tableau synoptique qui sont, pour la direction, un critère plus important que la note chiffrée elle-même.

Ceci devrait être encore plus prépondérant lorsque, comme on semble nous l'annoncer pour bientôt, la note chiffrée disparaîtra...

Vous trouverez sur MAGELLAN, la liste des 15 agents retenus lors de cette CAP.

Une semaine plus tard, venait cette fois le tour de la CAP consacrée aux tableaux d'avancement :

En l'absence du TPG (retenu à l'extérieur par d'autres obligations), les deux CAP (catégorie B, puis C) se tinrent en un temps record ! On pourrait évidemment supposer que cette rapidité provienne du fait que le président suppléant soit beaucoup moins prolix que l'habituel titulaire ! En réalité, même si c'est bien le cas, il faut avouer que dans ce type de CAP, où tout est ficelé d'avance, à part énoncer les critères très stricts fixés par l'administration, il n'y a pour ainsi dire pas matière à discussion (à ce sujet, voir ci-après la motion déposée par les représentants de SUD Trésor 25).

Le seul débat porta sur la mise à l'écart du tableau d'avancement de contrôleur 2ème classe à 1ère classe, d'un agent ayant été noté -0,01 les deux dernières années. Malgré notre insistance, le Président de séance resta inflexible. L'argument avancé fût que cet agent n'aurait pas progressé dans son travail malgré la première note d'alerte décernée en 2007 sur la gestion 2006. Tout s'éclaira lors de la lecture de la feuille de notation 2008 (gestion 2007) qui fit apparaître que **le -0,01 était le fait du notateur de second degré** (en l'occurrence notre Président de séance), alors que le chef direct de l'agent (qui est à notre avis le mieux placé pour apprécier la valeur du travail fourni par son collaborateur) lui avait attribué la note de référence. Pour les avoir tous rencontrés et après avoir longuement dialogué avec eux, nous ne doutons pas que notre CSTP connaisse mieux les agents du département que leurs chefs de poste/service... Nous avons néanmoins obtenu l'assurance que cet agent (qui aurait désormais suffisamment purgé sa peine) ne serait pas écarté du tableau l'an prochain. Soyez certains que nous veillerons à ce que cela soit bien le cas.

Vous pourrez consulter sur Magellan les listes complètes proposées aux CAP centrales.

Retenons simplement les chiffres suivants :

- TA de contrôleur 1ère classe à Principal : 14 agents proposés sur 34 ayant vocation.
- TA de contrôleur 2^{ème} classe à 1ère classe : 7 agents proposés sur 20 ayant vocation.
- TA de AAP2 à AAP1 : 15 agents proposés sur 40 ayant vocation.
- TA de AA1 à AAP2 : 5 agents proposés sur 6 ayant vocation.

Les points divers furent tout aussi rapidement expédiés, puisqu'ils se limitèrent à notre demande de savoir si la prétendue journée du Ministre (qui pourrait être octroyée le 13 juillet prochain à la place du pont naturel pris sur un jour ARTT) était officialisée. Le président, dans l'incapacité de nous répondre, éluda bien vite la question. Visiblement, en ce vendredi ensoleillé d'avril, il semblait pressé de partir en week-end... « Yes en week-end ! »

Motion déposée par les représentants SUD Trésor aux CAPL n°2 et 3

Dans le cadre de la réforme évaluation-notation, les CAP locales sont amenées, depuis 2006, à se prononcer sur la constitution des tableaux d'avancement.

La Direction propose un classement des agents en prenant, comme premier critère de sélection, les notes des trois dernières années.

Pour leur part, les représentants de SUD Trésor retiennent pour seul critère l'ancienneté des agents, unique critère garantissant l'objectivité de la promotion des agents.

De plus, le cadrage strict imposé par l'administration, qui n'autorise aucune discussion, consiste à transformer la CAPL concernée en une banale chambre d'enregistrement, réduisant le rôle des représentants du personnel à de simples exécutants.

Pour ces raisons, **nous voterons contre** les propositions faites par la Direction.

Pour les tableaux d'avancement comme pour les listes d'aptitude, **nous précisons que nous ne votons pas contre les agents** mais contre les critères retenus et la philosophie qu'ils dégagent.

**Rappel : Manifestation unitaire du 1^{er} mai :
Besançon 10h00 Place de la Révolution**